

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



PROCEDURE DE PASSATION

Marché de maîtrise d'œuvre lancé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique

OBJET DU MARCHE

Maîtrise d'œuvre pour l'extension du pôle de santé montmirailais

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE :

Modalités relatives au paiement :

Délais de paiement conformes aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique

LIEU D'EXECUTION : Rue de Montlean, 51210 Montmirail

OBJET DE L'OPERATION

L'opération porte sur **l'extension du pôle de santé montmirailais**

L'opération consiste à démolir le dernier bâtiment de l'ancien hôpital (bâtiment C), et construire en lieu et place une extension au bâtiment B du Pôle de santé.

CONTENU DE LA MISSION

Mission de base décrite aux articles L. 2431-2, L. 2431-3 et R. 2431-1 à R. 2431-36 du Code de la Commande Publique ainsi qu'en Missions complémentaires : OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination).

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX : 1 570 000,00 € H.T.

DELAIS PREVISIONNELS

Durée des travaux : 14 mois

Durée de la mission : 34 mois (compris Période de GPA)

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE ET COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats se présenteront sous la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le groupement sera composé impérativement :

- Un architecte inscrit à l'ordre des architectes, mandataire
- De bureau d'études justifiant des compétences en :
 - Structure, Charpente
 - Fluides (CVC-Plomberie)
 - Electricité cfo/cfa
 - Acoustique
 - OPC

La composition de ce dossier type est décrite dans le règlement de consultation à télécharger.

LIEU OU LE REGLEMENT DE CONSULTATION DOIT ETRE RETIRE

Conformément aux dispositions des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique le les annexes au présent avis sont téléchargeables sur le site : www.marches-securises.fr

CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES

Cf. Règlement de Consultation

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : Lundi 30 juin 2025 avant 17H00

CONDITIONS D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Conformément aux dispositions des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé.

Les candidats sont invités à télécharger les pièces du dossier de consultation (DC) via la plateforme de dématérialisation (inscription gratuite) : www.marches-securises.fr

Le retrait électronique des documents n'oblige pas le candidat à déposer une candidature.

PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Téléphone : 03 26 66 86 87
Télécopie : 03 26 21 01 87
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Téléphone : 03 26 66 86 87
Télécopie : 03 26 21 01 87
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : vendredi 30 mai 2025